

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2010

Le dix Novembre deux mille dix, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET Maire.

ETAIENT PRESENTS: M. Fabrice MICHELET Maire, Mme Sylvie MAGNAIN Adjoint, M. Joël PROUST Adjoint, M. Guillaume GENDRAUX Adjoint, Mme Valérie INGLIN Adjoint, Mme Sylvie COUTEAU Adjoint, Mme Odile BOSSERT, M. Patrick COIRAULT, M. Michel GORNARD, Mme Dominique COIRIER, Mme Marie-Claire RAGOT et M. Arthur JONES.

ETAIENT ABSENTS: M. Christian GRIPPON et M. Loïc RANCHERE, qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place à Mme Sylvie MAGNAIN et à Mme Valérie INGLIN ainsi que Mme Martine GENDRAUX Mme Marie-Noëlle AIMARD et M. Philippe FAUCON non représentés.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Guillaume GENDRAUX

Monsieur le Maire indique que cette séance revêt un caractère un peu particulier car outre les sujets à l'ordre du jour pour lesquels les décisions seront prises, il s'agit également de montrer aux membres du Conseil Municipal de Jeunes installés dans l'heure qui a précédé cette séance, le fonctionnement d'un conseil municipal. L'horaire inhabituel explique l'absence de certains élus qui sont pris par leurs obligations professionnelles.

Après adoption du compte rendu de la séance du 18 Octobre dernier, le Conseil Municipal délibère ainsi :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Guillaume GENDRAUX qui présente le travail de réflexion mené par les membres de la commission qu'il anime, la Commission « Amélioration et Valorisation du Patrimoine » réunie le 04 Août dernier pour aborder plusieurs points :

AMENAGEMENT DES ABORDS A L'ENTREE DE LA MAIRIE

Partie du constat que l'élargissement des haies de ifs qui ornent le monument aux morts, nuit à la valorisation de la façade de la mairie, et qu'il convient simultanément, de reconsidérer l'accès des véhicules aux abords du bâtiment, la commission propose de

- remplacer les pelouses qui se trouvent sur la partie intérieure autour du monument, par du gravier blanc plus praticable pour les piétons que celui qui s'y trouve actuellement sur la zone piétonne qui serait revue également
- d'envisager le remplacement des ifs par des plots qui n'occulteraient pas la vue sur le bâtiment, en en conservant malgré tout quelques uns pour orienter la circulation des véhicules,
- profiter des travaux en cours dans l'avenue pour envisager cet aménagement qui pourrait être réalisé en régie (par les agents communaux) donc à faible coût.

Il invite les élus à se prononcer sur cette proposition.

Monsieur le Maire indique que Monsieur Montil architecte paysagiste missionné pour les travaux de l'avenue, avait intégré cette entrée dans le projet initial de l'avenue et avait proposé l'enlèvement de tous les ifs pour aérer l'entrée du site de la mairie. Monsieur le Maire ajoute qu'il est fréquent par souci d'économie dans le cadre de l'entretien des lieux publics, de remplacer le végétal par le minéral mais qu'il peut y avoir ici un compromis satisfaisant en utilisant les deux.

Monsieur Joël Proust espère que l'enlèvement des ifs ne choquera pas et ne sera pas à nouveau sujet à polémique. Il précise que la configuration actuelle n'est pas très ancienne, les ifs n'existent en effet, ici que depuis 1920. Il en est de même des balcons de la mairie, rajoutés depuis.

Madame Sylvie Magnain pense qu'il serait effectivement possible et souhaitable d'en conserver quelques uns.

Madame Odile Bossert membre de la commission indique que des végétaux pourront effectivement être plantés. Quelques élus échangent sur le sujet et tous sont favorables à une valorisation de cette façade.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, donne son accord de principe pour un aménagement de cette entrée et Monsieur Guillaume Gendraux précise que les services « Espaces Verts » seront associés à l'établissement d'une esquisse plus approfondie.

Monsieur le Maire indique que Monsieur MONTIL lui a indiqué qu'il conviendrait d'enlever un arbre qui se trouve au pied du Cèdre car il n'est d'une part, pas joli et d'autre part, altère la vue générale sur ce cèdre.

AMENAGEMENT DE LA PLACE MALESHERBES

Monsieur Guillaume Gendraux souligne l'authenticité de ce quartier qu'il convient de préserver tout en sécurisant les espaces avec notamment la mise en place de plots afin d'éviter que les véhicules ne stationnent trop loin sur la zone en herbe, en organisant le stationnement pour les offices et en prévoyant une zone de jeux avec bancs.

Le projet ne remettrait pas l'organisation générale de la place actuelle. Quelques marches seraient installées sur le talus coté nord pour permettre un accès sécurisé pour les piétons entre la rue et la partie enherbée, le terrain de pétanque serait amélioré avec le sable récupéré sur le terrain stabilisé quand il sera engazonné.

Madame Bossert regrette vivement la présence des containers qui défigurent cette place historique, elle demande à ce qu'une étude soit faite pour que les containers soient déplacés ou bien cachés. La Communauté de Communes sera consultée sur le sujet.

Monsieur le Maire évoque les avis très divergents quant à l'enlèvement ou non du château d'eau qui n'est plus en service. La population du quartier sera invitée à se prononcer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, donne son accord de principe pour l'aménagement de la Place Malesherbes, dans le respect de son identité.

NUMEROTATION COMPLEMENTAIRE

Sur proposition de Monsieur le Maire motivée par une nouvelle construction sur une parcelle qui n'avait pas été numérotée, Route de Sauzé et par le fait qu'une maison a été divisée pour permettre deux locations Rue des Bessons, le Conseil Municipal à l'unanimité, considérant qu'aucun autre changement ne sera possible ultérieurement, accepte d'ajouter sans modification de la numérotation de chacune de ces rues

Un N° 18 Bis Route de Sauzé,

Un N° 1bis Rue des Bessons.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Sylvie MAGNAIN Adjoint responsable de la Commission « Vie Sociale – Solidarité »

- Annonce la date de la prochaine réunion du Centre Communal d'Action Sociale
- Indique l'inscription de deux jeunes chef-boutonnais pour participer au « module Permis de Conduire » initié par la Mission Locale de Melle en partenariat avec la commune de Chef-Boutonne et de Sauzé Vaussais. Elle précise que le minibus sera mis à disposition pour le transport des jeunes à l'ECF de Limalonges où se déroule le stage.

Guillaume GENDRAUX Adjoint responsable de la Commission « Amélioration et Valorisation du Patrimoine »

- Rappelle que la cérémonie de remise des prix aux Chef-boutonnais dont les maisons ont été sélectionnées dans le cadre du Concours des Maisons Fleuries s'est déroulée dans la convivialité le 22 Octobre 2010.

Sylvie COUTEAU Adjoint responsable de la Commission « Animation de la vie locale – Culture Jeunesse »

- annonce la date de la prochaine réunion de la commission
- confirme que le Conseil Général n'a pas pu maintenir l'accueil du Plan Net au Collège François Truffaut. Néanmoins, un partenariat avec la commune va permettre outre l'accès permanent déjà en place à la Médiathèque Municipale, de développer également une nouvelle aide, appelée « aide de niveau 2 », qui permettrait à un animateur d'être présent une dizaine d'heures par semaine pour donner des cours sur internet et sur l'informatique à différents publics.

Valérie INGLIN Adjoint responsable de la Commission « Communication »

- remercie les élus pour la distribution de la dernière édition du journal « Couleur à la Une ».
- demande que les articles pour le prochain « Couleur Boutonne » lui soient adressés dans les meilleurs délais pour organiser une réunion de concertation pour la rédaction définitive du journal.

Joël PROUST Adjoint responsable de la Commission « Infrastructures – Travaux – Voirie »

- fait état de l'évolution des travaux en cours :

Travaux de l'avenue : Monsieur le Maire précise qu'une crose sera installée provisoirement sur la façade de la maison de Monsieur et Madame BOIVINEAU pour faciliter l'accès aux écoles.

Travaux d'Eclairage Public : le programme décidé le 26 Juillet dernier va être réalisé à compter du 15 novembre :
Chemin du Parc - Rue du Champ de Foire - Rue du Pont Supérieur - Rue Eugène Lucas - Route de Loizé et Traverse de la rue du Pont Supérieur

Ecoulement des eaux : Rue de la Fontaine (exécuté) Rue de la Garenne Guidée (pose des avaloirs prochainement)

Réalisation de trottoirs coté sur du Chemin Vert : réalisé

Espace Voltonia : travaux de finition en cours. Les associations y sont accueillies. L'inauguration est envisagée le 18 Décembre 2010.

Garenne du Bois aux Pins : les plantations sont en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire évoque quelques informations diverses avant de clore la séance à dix neuf heures trente :

- Cérémonie du 11 Novembre 2010 à 10 heures 30 au Monument aux Morts : invitation aux élus et au conseil municipal des jeunes

- Réunion avec tous les utilisateurs du gymnase le 04 Novembre dernier pour soumettre de vive voix, leurs remarques à Monsieur Vignier Architecte retenu par la Communauté de Communes du Cœur du Poitou pour ce projet de réfection et d'extension. Cet échange a été très riche et positif pour l'évolution du dossier.

- Rappel de l'Opération Code, le 20 Novembre 2010 à 18 heures au Centre Culturel, pour tester ses connaissances, organisée par l'auto école « Virage », l'association FCPE et la commune.

- Rappel de la date de la prochaine réunion du conseil municipal : le 29.11.2010

Monsieur Patrick Coirault indique qu'il serait souhaitable de réglementer la vitesse sur le chemin venant d'Ardilleux et débouchant sur le Chemin Vert. Un point sera fait sur les possibilités de sécuriser l'ensemble des entrées d'agglomération hors entrées des grands flux déjà signalées.

Monsieur le Maire remercie l'assistance de son attention et l'invite à partager le verre de l'amitié.

Ainsi délibéré en Mairie de Chef-Boutonne le 10 Novembre 2010.

Le Maire
Fabrice Michelet